

Tillac Assemblée générale pour le patrimoine tillacais

La sauvegarde de l'église



Tillac Assemblée générale pour le patrimoine tillacais

Samedi matin, c'est avec la participation d'un bureau au grand complet que cette assemblée générale s'est déroulée en présence du maire Alain Audirac. L'église de Tillac classée monument historique en 2014 a besoin de gros travaux de restauration ce qui a suscité la création de cette association. Le toit de l'église doit être refait en totalité en ardoises selon les instructions de l'architecte des bâtiments de France. Le maire a signalé qu'une demande de permis de construire a été déposée. L'association Pour le Patrimoine Tillacais en partenariat avec Arpège en Gascogne doit adhérer à la Fondation du Patrimoine pour lancer une souscription en vue de récolter des fonds privés et public. Un dossier important qui nécessitera de nombreuses énergies pour être mené à son terme.